

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[166_Lettres de Royer-Collard : 1823-1843](#)[Item](#)[Châteauvieux, le 31 juillet 1834, Royer-Collard à François Guizot](#)

Châteauvieux, le 31 juillet 1834, Royer-Collard à François Guizot

Auteurs : Royer-Collard, Pierre-Paul Royer, dit (1763-1845)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Amis et relations](#), [Femme \(finance\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Santé](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1834-07-31

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote20, AN : 163 MI 42 AP 166 Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Royer-Collard, Pierre-Paul Royer, dit (1763-1845), Châteauvieux, le 31 juillet 1834,
Royer-Collard à François Guizot, 1834-07-31

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 27/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7400>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionChâteauvieux (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 23/09/2024 Dernière modification le 08/10/2024

20/

chateauroux 31 juillet 1834

Vici, mon cher ami, Madame Raboteau et ses siens.
Vous vous rappelez que c'est l'intérieur de ma femme avec
Madame votre mère.

Je persiste à attendre. Le mariage est trop grand pour
être mis au hasard, si les Nicéphore s'y décident, j'obéirai.

J'ai eu hier une lettre de M. Genty du 19. Il refusait
parce qu'il avait perdu son patron. La santé de la femme
est gravement compromise, peut-être la vie. Cependant
il est donné à Aigue par l'ordre formel ^{du préfet} ~~du préfet~~, et il ne veut pas
dit-il, compromettre la position. Il y a une parti à prendre
à son égard, cela est évident. Mais lequel? c'est ce que Vous
serez mieux que je ne le pourrai moi-même, quand je

Sors là. Adieu moi, si n'ai rien à Vous dire d'plus,
Si ce n'est que j'aime cette Vie comme de mes
pilles. Ce n'est pas le Maréchal qui s'en va d'adieu -
adieu - mille amitiés - M. G.